

Energies renouvelables

L'ONEE se prépare à la transition

• Une plateforme de gestion et de supervision dédiée au segment

• Le réseau jauge ses capacités d'accueil

LE secteur énergétique connaît sa petite révolution verte. Au moment où Masen se retrouve, dans la foulée de la mise en service de sa première centrale, aux commandes de la stratégie nationale sur les énergies renouvelables, la branche électricité de l'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE) se prépare aussi en interne à cette nouvelle donne de marché. L'organisme public compte en effet se doter «d'une plateforme de gestion et de supervision des énergies renouvelables». Ce chantier, en particulier, rejoint directement le «pilotage stratégique unifié» et le renforcement des «liens organiques» proposé samedi dernier, par instructions

royales, entre Masen et l'ONEE. La plateforme qui sera mise en place permettra ainsi à l'Office de gérer ses contrats d'ap-

provisionnement en électricité de sources renouvelables. Le montage de la structure passera d'abord par «une revue des

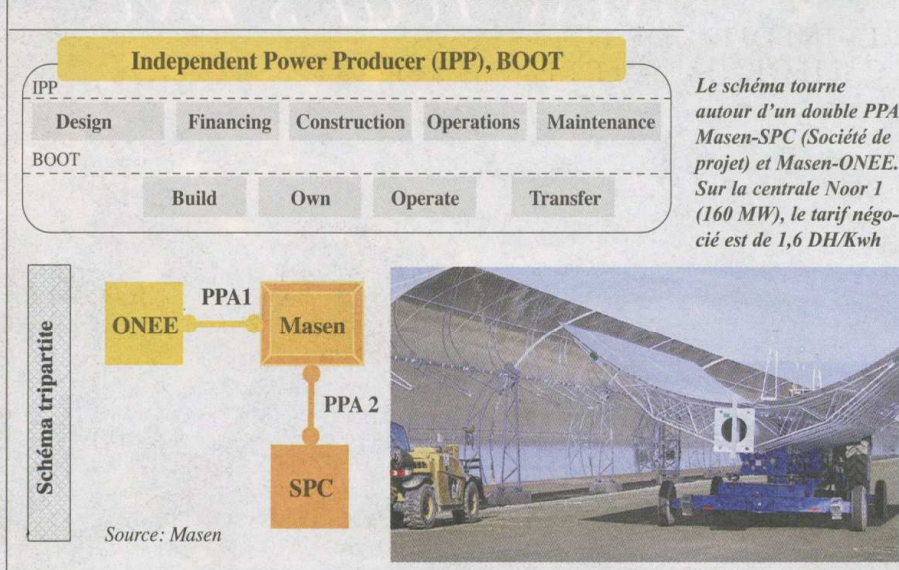
du réseau électrique THT/HT en énergie renouvelable. L'objectif est de faire le point sur le dispositif infrastructurel de l'office

sur la base du plan de développement du réseau national et des moyens de production disponibles et à venir. Ces chantiers offrent le parfait prétexte à une seconde étape dans la courbe de maturité du marché national des énergies vertes. Le législateur signale les nouveaux textes réglementaires sur les modalités et conditions d'accès de la production privée au réseau national à basse et moyenne tension. Une proposition a été examinée en fin de semaine dernière par le Parlement.

L'ONEE reste en effet le principal client des projets de production à grande échelle développés dans le cadre de la

feuille de route du Royaume sur les énergies nouvelles (solaire, éolien et hydroélectrique). Les ambitions de cette feuille de route ont été récemment relevées de

Structuration institutionnelle sur Noor 1



Source: Masen

conditions de raccordement des centrales de production à base d'énergies renouvelables au réseau électrique de transport et de distribution de l'Office», selon les explications d'une source proche du dossier.

Redistribution des cartes

LE développement des potentiels éolien et hydroélectrique était jusque-là sous la responsabilité de l'ONEE, là où Masen avait la particularité de se spécialiser sur les technologies solaires. Sur la filière éolienne, les derniers acquis sont relatifs à la mise en projet du programme éolien intégré de 850 MW. L'offre la plus compétitive a été présentée par un consortium mené par Nareva Holding, la filiale énergies renouvelables de SNI. Le groupement est composé de l'Allemand Siemens Wind Power et de l'Italien Enel Green Power. Ce lot de 5 centrales est la seconde composante du plan éolien national qui vise un potentiel de 2000 MW à l'horizon 2020. Pour l'instant, l'Etat veut une vision cohérente dans ce secteur à fort potentiel. Une collaboration accentuée entre l'ONEE et Masen devrait donner davantage de moyens institutionnels et économiques aux acteurs nationaux. L'objectif, rappelons-le, est d'atteindre les chiffres annoncés et que les synergies attendues soient à la hauteur de la vision stratégique lancée. Cela, à moins d'une année de la COP22, attendue par l'Etat comme celle des concrétisations. □

Il s'agira ensuite de définir des outils d'aide à la décision à prévoir par l'ONEE pour faire face à l'intermittence de la production des parcs en énergies renouvelables. La définition des informations que la plateforme et les sites de production doivent échanger, ainsi que du système de raccordement de la plateforme avec le dispositif de conduite (EMS) du réseau électrique HT/THT existant, sont aussi parmi les projets. A cela devrait s'ajouter l'élaboration d'une stratégie de conduite et de placement pour maximiser l'intégration des énergies renouvelables.

L'Office vient parallèlement de lancer un appel à manifestation d'intérêt pour une étude d'évaluation de la capacité d'accueil

42% du bouquet énergétique national à l'horizon 2020, à 51% d'ici 2030. Ce qui devrait correspondre à une capacité cumulée de 5.000 MW à installer pour chacune de ces filières. L'Office sera le principal bénéficiaire de cette montée en régime du dispositif de production. Dans le cadre du contrat-programme avec l'Etat, l'organisme devrait compter sur une capacité additionnelle de 3.692 entre projets publics et offre privée. Près de 1.890 MW sera à base de sources d'énergies renouvelables. □

Safall FALL

Pour réagir à cet article:
courrier@leconomiste.com